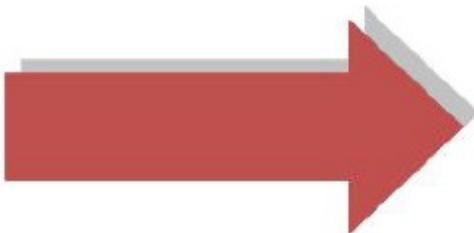




## **Ethiopie : MGF et développement économique**

**Par Dimitri VERDONCK**

*Dimitri Verdonck est né en 1973. Licencié en philosophie, il a également étudié le droit et les sciences économiques avant de suivre une formation pour dirigeants d'associations et d'entreprises d'économie sociale. Spécialisé en politique extérieure de l'Union européenne et en coopération au développement, il alterne depuis plus de dix ans les activités de conseil auprès de personnalités politiques de premier plan actives en matière de coopération au développement et de relations extérieures, et l'engagement associatif auprès de structures actives dans le champ de la solidarité, de la coopération et de l'immigration notamment. Dimitri Verdonck s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à améliorer les conditions d'existence du plus grand nombre d'entre nous, ici et maintenant. Dimitri Verdonck est l'auteur de nombreuses études et publications.*



# **Analyse**

**Septembre 2014**

**Les « MGF » ou mutilations génitales féminines s’invitent de plus en plus souvent dans l’actualité. C’est que l’arrivée de migrantes originaires d’Afrique, et en particulier de la Corne (Ethiopie, Somalie, Djibouti) s’accompagne également de la prise de conscience par l’opinion publique belge d’une série de problèmes spécifiques et jusque là peu connus. Les « MGF » en font partie et méritent une attention particulière. La présente analyse se penche sur cette délicate question et propose des pistes de solution concrètes et originales.**

Les mutilations génitales féminines désignent toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ainsi que toute autre lésion des organes génitaux féminins pratiquée pour des raisons non médicales. C’est ainsi que l’OMS définit cette pratique qui pose un problème de santé publique majeur dans plusieurs régions du monde. Malgré les lois mises en place dans plusieurs pays (29 pays d’Afrique et du Moyen-Orient sont concernés par les MGF), on assiste à la perpétuation de cette pratique au nom du respect des traditions. Selon l’OMS, 30 millions de femmes restent exposées et certains pays connaissent une prévalence de plus de 95% ! Comment agir et apporter des solutions concrètes ? Sur le plan sanitaire bien sûr, mais aussi sur le plan de l’éducation et pourquoi pas, en prenant appui sur les opportunités offertes par la mise en place d’activités génératrices de revenus. C’est la piste que nous proposons de suivre dans la présente analyse en nous intéressant plus particulièrement au cas de l’Ethiopie.

Au contact de la communauté afare de Belgique, de Djibouti et d’Ethiopie, nous avons constaté que les besoins des Afars éthiopiens étaient très nombreux pour arriver à mettre en place des activités socio-économiques génératrices de revenus, dans une réalité caractérisée par un vaste secteur informel. En associant la lutte contre les « MGF » et le besoin de poursuivre une activité économique durable, nous pensons qu’il est possible d’obtenir des résultats. En effet, la communauté Afar d’Ethiopie vit dans une extrême pauvreté et est exclue de la sphère économique nationale. Améliorer l’intégration socio-économique et le développement de la communauté afare représente donc un enjeu majeur. De même, on constate qu’au sein de cette communauté, les « MGF » sont très largement pratiquées. Assurer la défense des droits des femmes représente donc aussi un enjeu absolument majeur.

Le lien entre le niveau de développement économique et la persistance des pratiques telles que les « MGF » a été prouvé. En travaillant au soutien au développement économique de la communauté afare d’Ethiopie tout en effectuant auprès d’elle un travail de sensibilisation sur les dangers des « MGF », la prévalence de la pratique pourrait diminuer. C’est donc également en associant de près les femmes éthiopiennes au développement économique que ces dernières seront mieux à même de défendre leurs droits.

Concrètement, de telles initiatives auraient davantage de chances de produire des effets positifs si elles étaient menées en partenariat avec divers acteurs clés (Chambre éthiopienne de commerce, associations sectorielles, professionnels de l’éducation et de la santé, associations de droits de l’homme, autorités claniques, notables...).

Au-delà de tels partenariats, il est également important d'associer les hommes aux discussions sur les « MGF ». Les hommes, les maris et les chefs de clan manquent cruellement d'informations sur les risques associés à la pratique des « MGF ». Être convaincu des dévastateurs, est la première étape vers sa suppression.

En prenant exemple sur les labels « bio » et « commerce équitable », la communauté afare engagée dans un projet de suppression progressive des « MGF » pourrait par exemple créer un label spécifique. Ce label serait alors attribué à des produits artisanaux vendus par les membres de la communauté Afar qui veulent afficher leur engagement clair à arrêter de pratiquer les « MGF ». En achetant les produits labellisés, nous aurions la certitude qu'une partie des recettes serait investie dans la lutte contre les mutilations génitales féminines.

Pour ACP, c'est au travers de ce type d'actions et d'initiatives inclusives que de réels progrès pourront être accomplis dans la lutte contre les « MGF ». Renforcement des droits de l'Homme et de la démocratie, amélioration de la situation socio-économique des minorités ethniques et des femmes, promotion d'un consensus entre une minorité et le gouvernement national, et lutte contre les « MGF » sont autant d'objectifs qui peuvent et gagneraient à être appréhendés de manière complémentaire.

Notons également que l'exclusion des femmes de la sphère économique conduit à les affaiblir au sein de la société et cela représente un obstacle à leur émancipation. En favorisant la participation des femmes à la création d'un label spécifique et à la poursuite d'activités créatrices de revenus, on favorise également la création des outils nécessaires à l'émancipation et à la capacité pour les femmes de prendre leur propre destin en mains.

Il reste également à effectuer un travail de sensibilisation auprès du gouvernement central éthiopien. En maintenant des populations entières dans une situation de précarité comme celle que connaissent les Afars, Addis-Abeba contribue à faire perdurer des pratiques d'un autre âge et qui freine le développement du pays. A l'heure actuelle, les Afars d'Ethiopie dépendent exclusivement de leur bétail qui constitue pratiquement leur unique source de revenus. En raison du climat très rude et d'un environnement particulièrement sec, cette dépendance constitue un réel danger. Les sécheresses dévastent régulièrement des troupeaux entiers et les Afars se retrouvent sans revenus. Multiplier les sources de revenus représente donc aussi une opportunité à la fois en termes de survie et de développement.

Le marché de l'artisanat pourrait dès lors représenter une nouvelle opportunité et se prêterait bien à la diffusion d'un label. Vendre des produits artisanaux labellisés « no MGF » pourrait en outre représenter une source de motivation pour les hommes impliqués dans un tel projet.

Pour soutenir ce type d'initiatives, il existe des sources de financement, que ce soit au niveau belge ou au niveau européen. Contribuer à la réduction des inégalités de revenu entre régions d'Ethiopie, activer le processus de développement économique et l'intégration régionale de manière soutenue, renforcer le processus démocratique dans le but de maintenir la paix, la

sécurité et la prospérité économique dans la Corne de l'Afrique, voilà autant d'objectifs qui intéressent de près les bailleurs de fonds internationaux et dans lesquels la lutte contre les « MGF » pourrait trouver à s'intégrer.

L'Union européenne et l'UNICEF travaillent déjà sur l'éradication des mutilations génitales féminines dans les zones rurales de différents pays, dont l'Éthiopie. Tous deux visent principalement à faire évoluer les mentalités et l'adoption des normes sociales par le biais d'un dialogue communautaire impliquant les leaders locaux et religieux par exemple. Ce type d'actions permet de diminuer le nombre de mutilations effectuées, mais il est possible de faire mieux. Pour ACP, il importe de se montrer innovant. En liant le développement économique aux projets de suppression des « MGF », l'impact pourrait être bien supérieur à ce que nous connaissons aujourd'hui.

Pour rappel, la grande majorité des filles Afares sont victimes des « MGF ». Certains avancent le chiffre de 98%... autant dire que toutes les filles sont concernées. La pratique des « MGF » entraîne des complications sanitaires très sérieuses, favorise des infections et peut aussi conduire à une forme d'exclusion sociale en cas de non respect des pratiques. Sensibiliser à la suppression des « MGF » est donc l'affaire de tous. Celle des hommes et des femmes, celle des minorités qui vivent en dehors des villes et des gouvernements centraux. Celle des pays du nord et des pays du sud.